

Bordereau attestant l'exactitude des informations - THONON LES BAINS - 7402 - Actes des sociétés (A) - Dépôt le 08/07/2024 - A2024/003176 - 2009 B 00615 - 518 182 381 - AAZ MANAGEMENT

102 Rue du Lac
31670 LABEGE

AAZ MANAGEMENT

au capital de 1 000€

Siège social : 8 rue du Planet,
Résidence Le Chorus – Appt 301
74100 ANNEMASSE

RAPPORT DU COMMISSAIRE A LA TRANSFORMATION ET DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LA TRANSFORMATION DE LA SOCIETE AAZ MANAGEMENT, SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE, EN SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE

SOTODEX AUDIT

Société par actions simplifiée de Commissariat aux Comptes au capital de 2.000 euros inscrite à la Compagnie Régionale des
Commissaires aux Comptes de Toulouse – Siège social : 102 Rue du Lac – Les Erables - 31670 LABEGE
RCS Toulouse 751 404 393 - NAF 6920Z – TVA FR 24751404393

AAZ MANAGEMENT

au capital de 1 000€

Siège social : 8 rue du Planet,
Résidence Le Chorus – Appt 301
74100 ANNEMASSE

RAPPORT DU COMMISSAIRE A LA TRANSFORMATION ET DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LA TRANSFORMATION DE LA SOCIETE AAZ MANAGEMENT, SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE, EN SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE

Aux associés,

En notre qualité, d'une part, de commissaire aux comptes désigné en application des dispositions de l'article L.223-43 du code de commerce et, d'autre part, de commissaire à la transformation désigné en application des dispositions de l'article L.224-3 du même code par désignation en date du 29 mai 2024, nous avons établi le présent rapport afin :

- de vous présenter notre analyse de la situation de votre société ;
- de vous faire connaître notre appréciation sur la valeur des biens composant l'actif social et, le cas échéant, sur les avantages particuliers stipulés et de nous prononcer, en application des dispositions de l'article R.224-3 du code de commerce, sur le montant des capitaux propres par rapport au capital social.

Mission du commissaire aux comptes sur la situation de la société

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté notamment à analyser la situation de la société au regard de caractéristiques financières et d'exploitation :

La synthèse de cette analyse est la suivante :

Les principaux éléments au 31 décembre 2023 concernant le bilan sont les suivants :

- Les immobilisations s'élèvent à 88 K€ et représentent 16% du total bilan.
- Les créances clients s'élèvent à 202 K€ et représentent 36% du total bilan.
- Les disponibilités s'élèvent à 225 K€ et représentent 40% du total bilan.
- Au passif, les dettes fournisseurs s'élèvent à 26 K€ et représente 5% du total bilan.
- La dette d'impôt sur les sociétés relative à l'exercice clos au 31 décembre 2023 s'élève à 29 K€ et représente 5% du bilan.
- Le résultat net qui ressort des comptes annuels au 31 décembre 2023 présente un bénéfice de 88 K€.
- Les capitaux propres sont positifs au 31 décembre 2023 et s'élèvent à 455 K€ y compris le résultat de la période et le capital social de 1 K€.

Mission du commissaire à la transformation

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté :

- à contrôler par sondages les éléments constitutifs du patrimoine de la société en termes d'existence, d'appartenance et d'évaluation ;
- à vérifier si, compte tenu des événements survenus depuis la date de clôture du dernier exercice, le montant des capitaux propres déterminé selon les mêmes règles et méthodes comptables que celles utilisées pour l'établissement des derniers comptes annuels est au moins égal au montant du capital social.

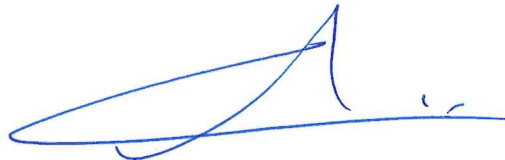
Nous constatons qu'aucun avantage particulier n'a été consenti.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la valeur des biens composant l'actif social.

Sur la base de nos travaux, nous attestons que le montant des capitaux propres est au moins égal au montant du capital social.

Labège, le 8 juillet 2024

Le Commissaire aux comptes et à la transformation
SOTODEX AUDIT

A handwritten signature in blue ink, consisting of a large, sweeping loop followed by a vertical stroke and a small flourish.

Christian Laubin
Associé

